

LES FEMMES INCARCÉRÉES EN BELGIQUE

Colloque du 19 novembre 2022

*« Observatoire des personnes transgenres en prison –
Quels constats? Quelles perspectives? »*

organisé par Genres pluriels et I. Care

Olivia NEDERLANDT, professeure à l'USL-B

olivia.nederlandt@usaintlouis.be

Lola GAUTHIER, chercheuse au CRID&P et doctorante FNRS

lola.gauthier@uclouvain.be



Plan de la présentation

1. Femmes incarcérées : minorité aux profils et besoins spécifiques
2. Lieux d'incarcération des femmes, principe de l'incarcération séparée selon les sexes et conséquences pour les femmes
3. Question de chiffres ou stéréotypes de genre ?
4. Conclusion : quelle visibilisation ?

Méthodologie



Recherche financée par le FRS-FNRS, toujours en cours

Phases de récolte des données :

- Analyse documentaire
- Entretiens : toujours en cours d'analyse
- Observations : différents carnets de terrain

Rappel préalable : objectifs de l'exécution de la peine

- Objectif prioritaire = **limiter les effets préjudiciables de la détention** tant pour la personne condamnée que pour les tiers (ses proches, son milieu affectif, les victimes de ses infractions et la société dans son ensemble)
 - *principe de normalisation* : faire correspondre le plus possible les circonstances de la vie en prison à celles de la société libre
- Caractère punitif de la peine se limite à la perte totale ou partielle de la liberté de mouvement et les restrictions qui y sont liées de manière indissociable ; aucune limitation des droits non prévue par ou en vertu de la loi
 - détenu = citoyen jouissant de tous ses droits
- Exécution de la peine axée sur
 - la réparation aux victimes
 - la réhabilitation du condamné
 - la préparation de la réinsertion dans la société libre

1. Minorité aux profils et besoins spécifiques



- Femmes = minorité en détention

Année	Population moyenne	Nombre de femmes incarcérées
2007	9.873	432 (4,37%)
2008	9.891	422 (4,27%)
2009	10.238	405 (3,96%)
2010	10.536	407 (3,86%)
2011	10.973	442 (4,03%)
2012	11.330	483 (4,27%)
2013	11.644	472 (4,05%)
2014	11.578	486 (4,20%)
2015	11.040	483 (4,37%)
2016	10.619	485 (4,57%)
2017	10.471	440 (4,20%)

Source : Rapports annuels de la DGEPI

Qui sont-elles?

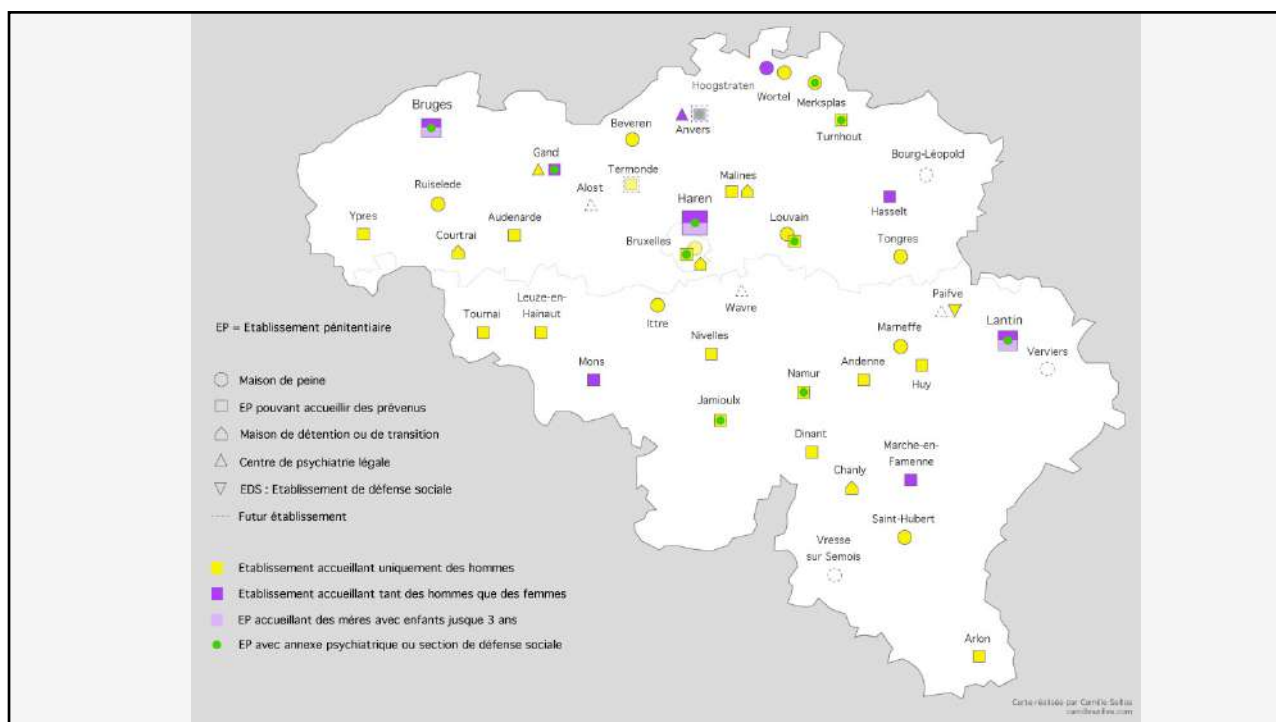
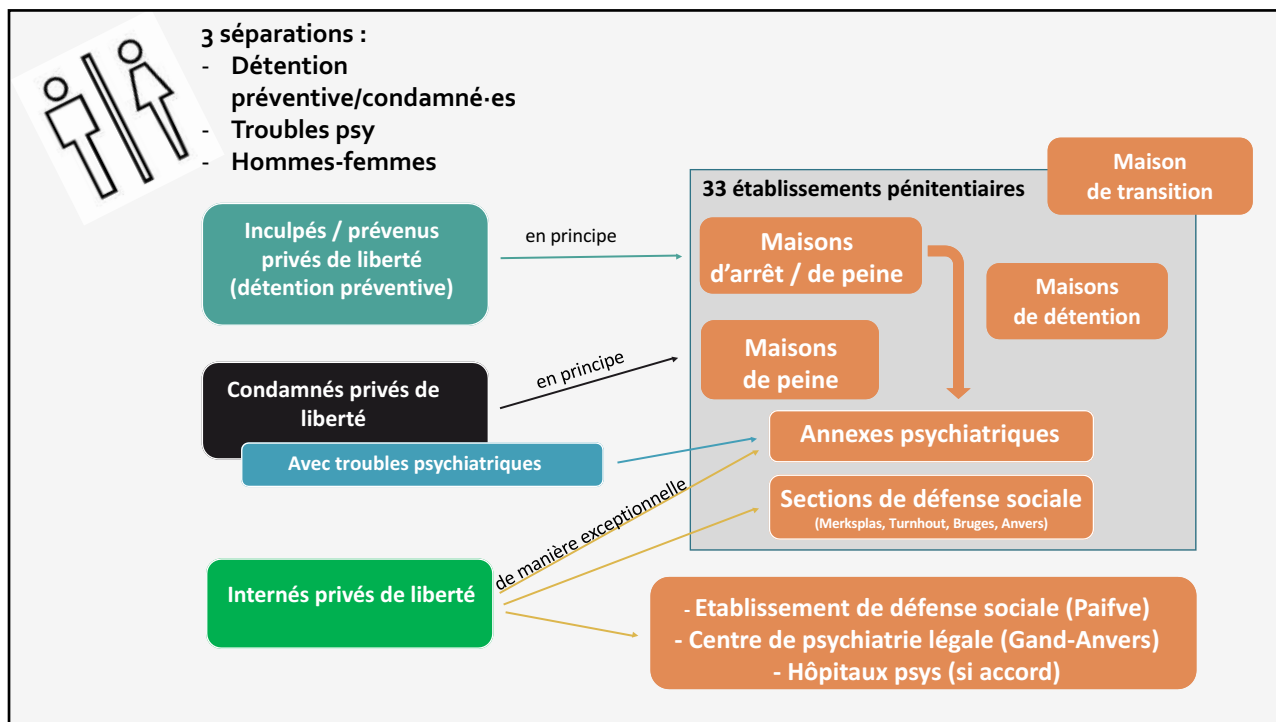
- **Profils :**

- femmes souvent victimes (passées ou actuelles) d'abus et de violences sexuelles ou conjugales,
- troubles mentaux
 - selon le personnel : profils « psy ».

- **Besoins spécifiques :**

- hygiène féminine,
- santé mentale,
- santé sexuelle et reproductive.

2. Lieux d'incarcération des femmes, principe de l'incarcération séparée selon les sexes et enjeux



EPI		Maison d'arrêt et de peine ou de peine	Psy	Capacité (totale = 9.719)	Total population présente (11.036)	Total hommes présents (10.543)	Total femmes présentes (493)	Taux de surpopulation EPI (+ 13,55%)	Taux de surpopulation quartiers hommes (+ 13,43%)	Taux de surpopulation quartier femmes (+ 16,27%)
Bruxelles	Saint-Gilles	Arrêt & peine	Annexe	1.084	1.157	905	1	+ 6,73%	/	+ 23,44%
	Forest		/			172	0		- 4,4%	/
	Berkendael		/			0	79		+ 7,86%	/
Anvers		Arrêt & peine	Annexe et SDS	439	725	664	61	+ 65,15%	+ 69,82%	+ 27,08%
Bruges		Arrêt & peine	SDS (?)	626	814	697	117	+ 30,03%	+ 36,13%	+ 2,63%
Gand		Arrêt & peine	Annexe	299	480	428	52	+ 60,54%	+ 64,62%	+ 33,33%
Hasselt		Arrêt & peine	/	450	566	529	37	+ 25,78%	+ 25,95%	+ 23,33%
Hoogstraten		Peine	/	185	184	162	22	- 0,54%	+ 3,85%	- 24,14%
Mons		Arrêt & peine	Annexe	307	379	338	41	+ 23,45%	+ 20,71%	+ 51,85%
Lantin		Arrêt & peine	Annexe	694	852	788	64	+ 22,77%	+ 24,49%	+ 4,92%
Marche-en-Famenne		Arrêt & peine	/	312	308	289	19	- 1,28%	- 3,67 %	+ 58,33%

Source : données extraites de la base de données de la DGEPI « SidisSuite » pour la date du 12 octobre 2022.



Il n'y a pas une prison
mais **des** prisons

(tendances générales
à relativiser :)



Anciens établissements	Nouveaux établissements
Vétusté, hygiène, vermine, ...	Plus neuf, propre, ...
Bruit	Silence
Fenêtres cellules s'ouvrent (barreaux)	Fenêtres cellules ne s'ouvrent pas (clapet)
Contacts humains plus nombreux : - Bâtiment plus compact : croisement des personnes - Téléphone, douche : pas en cellule, nécessité sortir - Rapport écrit à la main, nécessité de le transmettre à un agent - Ouverture des portes par agent	Contacts humains moins nombreux (froideur) : - Bâtiment plus éclaté : chemins plus longs, moins de croisement de personnes - Téléphone et douche en cellule, pas de nécessité de sortir - Rapport sur Prison Cloud - Ouverture des portes automatique





Des sous-cultures au sein d'une même prison

Chaque aile est un monde en soi :

« ... et ce sont toujours les mêmes agents qui travaillent dans les mêmes secteurs. (...) Ça veut dire qu'au fil du temps s'installe aussi un peu **des cultures, des climats** qui deviennent ... si vous allez au quartier femmes vous n'allez pas vous dire, bah, tiens je suis... Voilà, **je suis un peu dans un monde**. Et puis vous allez en maison d'arrêt : ah bah, c'est autre chose et puis vous allez en maison de peines, c'est encore autre chose », direction.

Conséquences du principe de l'incarcération séparée combiné avec le statut de minorité

- Femmes prévenues et condamnées ensemble : les secondes subissent les inquiétudes des premières
- Femmes souffrant de troubles mentaux incarcérées avec les autres ; dégradation des conditions de détention pour toutes
 - « Pendant onze mois, on a toutes souffert d'une fille qui n'arrêtait pas de se jeter de son lit à sa porte, qui tapait sur sa porte et hurlait sans arrêt », détenue.
 - « **Les détenues qui ont des problèmes mentaux n'ont pas leur place en prison**, et avec elles, on peut se sentir en **insécurité**. L'autre jour, il y en a une, qui reste toujours dans son coin, qui a soudain foncé vers une fille sans raison et on a vraiment eu peur pour elle », détenue.

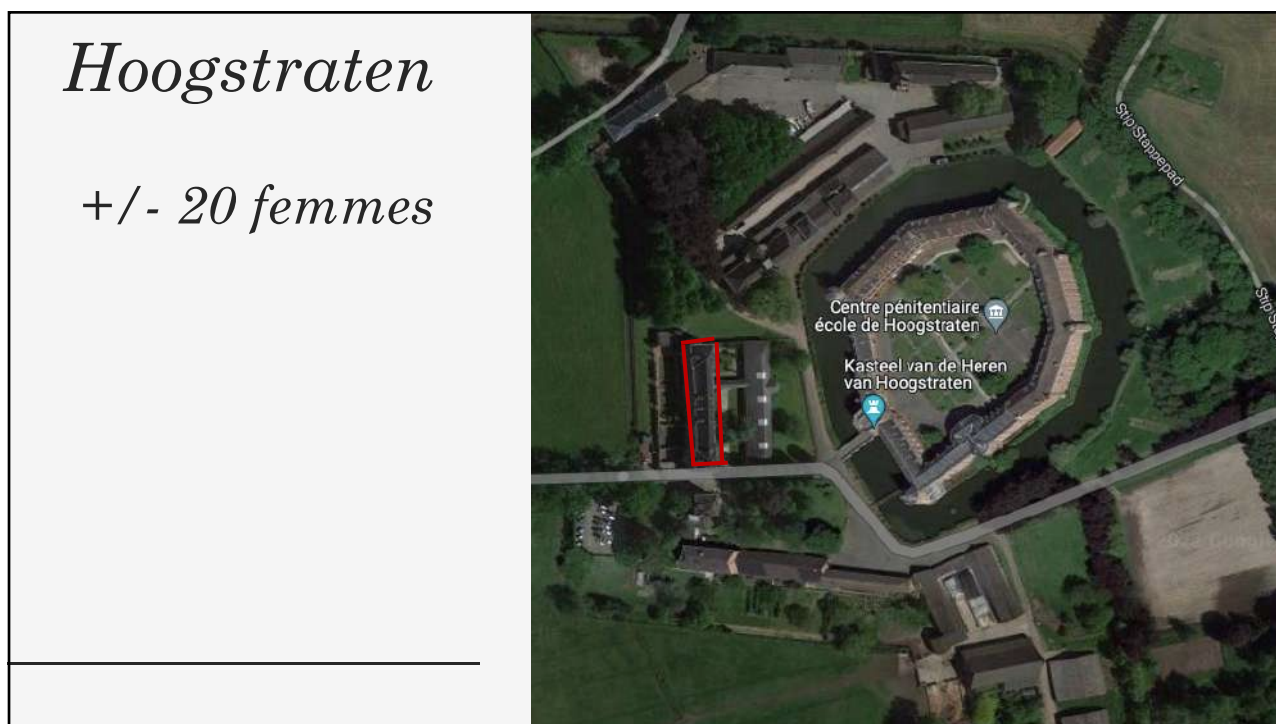
Conséquences du principe de l'incarcération séparée combiné avec le statut de minorité (suite)

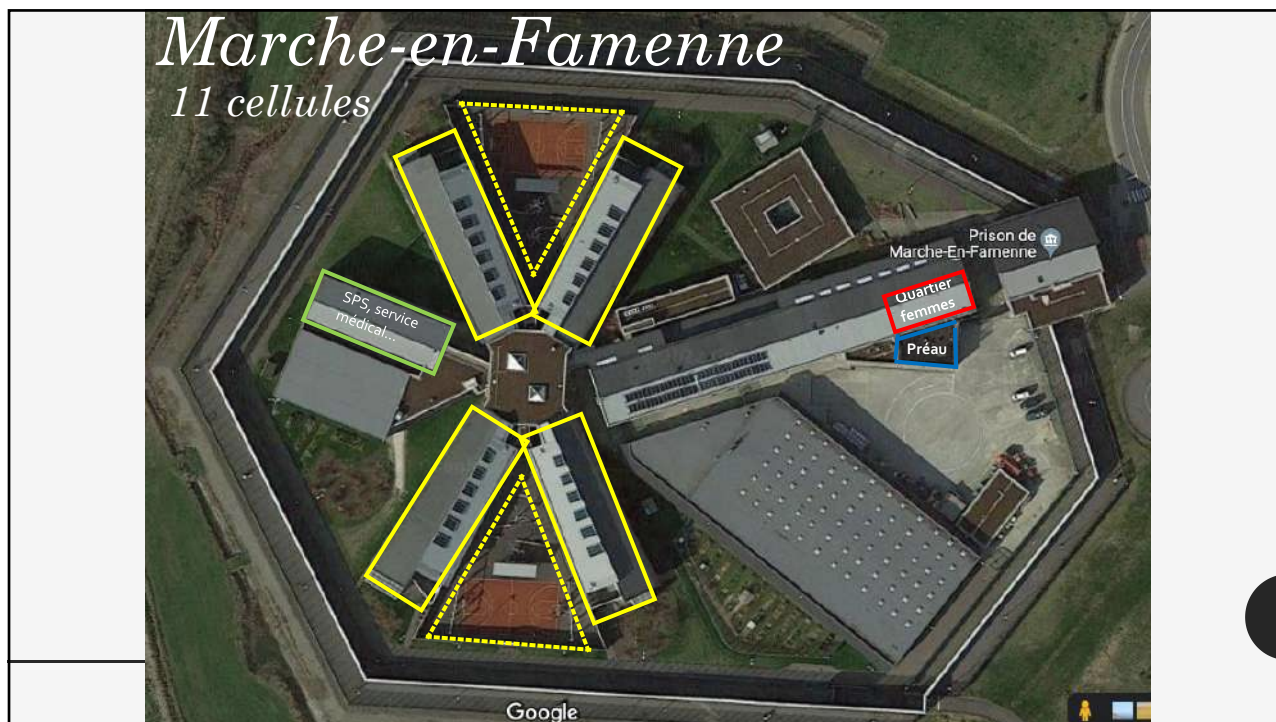
- À l'exception de Lantin, Bruges et (avant) Berkendael, femmes incarcérées dans des petits quartiers isolés, avec préaux étroits
- Pas ou peu d'accès aux infrastructures sportives
- Offre d'activités moindre

Lantin

+/- 60 femmes

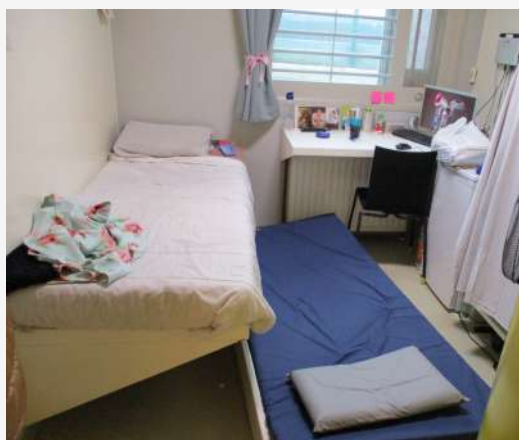






Marche-en-Famenne
Quartier femmes





Cellule du quartier femmes



Préau du quartier femmes



3. Question de chiffres ou stéréotypes de genre ?



Juste une question de chiffres ?

« on a **tendance à les oublier**, à certains moments, (...) il faut, faut s'occuper de 280 mecs bah les 18 femmes c'est moins lourd ici, tout simplement, donc, mais, ça ne va pas. Ça c'est un point d'attention négatif. (...) **Il n'y a pas de, de discrimination, il n'y a pas de misogynie, il y a pas ça, c'est du pragmatique** », direction.

Un costume pénitentiaire fort genré



Dans les prisons belges : grande diversité des pratiques...

- Dans certaines prisons : port de la tenue pénitentiaire imposée (CPK, costume pénitentiaire / penitentiaire kostume) : **tenue genrée**.
- Dans d'autres, pas de CPK mais parfois signes distinctifs (chasuble, brassard...).
- Constance : port tenues spécifiques pour le travail + au cachot.



Costume pénitentiaire hommes



Costume pénitentiaire femmes



Tenue de Lantin en dehors du QF



Brassard de Marche en dehors du QF

Nouveaux modèles

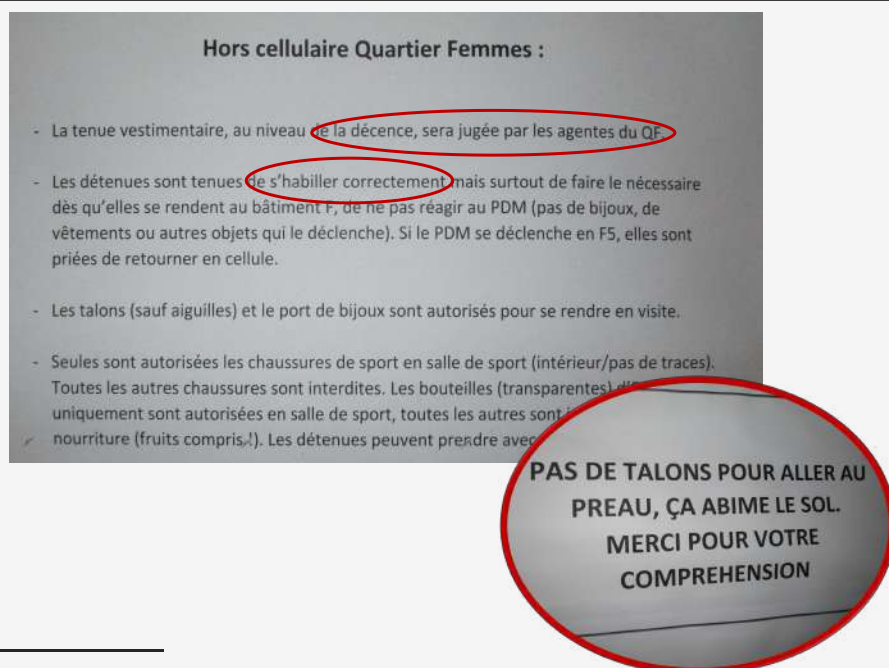


Et si propres vêtements : contrôle de la tenue vestimentaire

« On a assisté (...) je me souviens, plus, plus d'un [homme] qui me disait « voilà, moi je suis désolé mais si elle [une femme détenue] me montre son sein, je le touche, je saurais pas faire autrement ». Je dis, bah écoute, c'est pas très malin, bah voilà, il m'explique, etc. donc c'est plus une peur euh, d'avoir des difficultés de contrôle par rapport à de la provocation. (...) »

Donc en fait ce qu'on a fait c'est éduquer, simplement, les femmes elles-mêmes, parce que bon, la masculinisation bah qui montrent leurs muscles, bah ils dérangent pas grand monde mais qu'elles viennent sans soutifs aux ateliers et que chaque fois qu'elles se baissent, on voit tout, (...) C'est quelque chose que même dehors, c'est ennuyeux. »,
direction.

Illustration des politiques genrées



Des hommes violents versus des femmes douces ?

- Femmes seraient plus douces, plus compréhensives

« Suite à un événement qui avait bouleversé les détenues, j'ai décidé de les prendre toutes ensemble pour leur parler, elles étaient une trentaine. **Jamais je n'aurais osé faire cela avec les hommes** », direction.

« euh, bah, **les femmes sont plus douces** hein. En tout cas, **il y a beaucoup moins de soucis** et donc, il n'y a pas vraiment de critère de sécurité (...) **dans l'ensemble, ça se passe très bien pour les dames**. On a **très peu de cas où il faut réorienter. Contrairement aux hommes** où il y a des situations où le monsieur s'énervé, s'emporte... ce genre de choses-là. (...). **Les dames c'est beaucoup plus calme** », personnel.

Mais...

- Désobéissance vécue par les femmes comme fortement sanctionnée

« Nous les femmes, **nous sommes sanctionnées ici bien plus fortement que les hommes**, pour les mêmes faits (...) », détenue.

- Désobéissance souvent pathologisée

- Femmes se contraignent donc davantage

« **On a trop à perdre, alors on la ferme**. Chez les hommes, il y a des émeutes, mais il y en a beaucoup qui n'ont rien à perdre : ils ne sont pas là pour longtemps, ils rentrent, ils sortent, ils n'ont pas de travail, ils s'en foutent », détenue.

Des femmes qui « se crêpent le chignon » ?

- Femmes seraient plus chameilleuses, « se crêperaient le chignon »

Mais...

- Conditions d'incarcération plus difficiles

Très nombreuses tensions alimentées par :

- Surpopulation
- Présence femmes troubles psy & toxicomanes
- Quartier femme étroit, petit nombre de femmes « entre-soi » étouffant
 - renforcé par les régimes « portes-ouvertes » qui augmente les interactions et donc possibilités de conflits
 - renforce la proximité avec le personnel, dès lors plus « au fait » des conflits
- Obligation de « se contraindre » et prendre sur soi
- Absence de possibilité d'évacuation des tensions (moins accès au sport, à de grands préaux...)

Hoogstraten



« Ils partent du principe que les femmes ont juste besoin de s'asseoir et de papoter en prenant le thé, du coup, on n'a aucun moyen de dépenser notre énergie », détenue.

4. Conclusion : vers une plus grande visibilité des femmes incarcérées ?



Visibilité croissante : niveau normatif



Essor normatif depuis les années 2000 :

- ONU : règles de Bangkok des Nations Unies concernant les femmes détenues adoptées le 21 décembre 2010
- Conseil de l'Europe :
 - RPE révisée en 2000
 - 34.1 « Des politiques spécifiques intégrant la notion de genre et des mesures positives doivent être prises pour répondre aux besoins particuliers des détenues lors de l'application des présentes règles »
 - Fiche thématique CPT janvier 2018
- Belgique : pas de réglementation spécifique mais questions parlementaires récentes

*Visibilité
croissante
mais encore
limitée
sur le
terrain*



OBSERVATOIRE
DES RÉALITÉS DES PERSONNES TRANSGENRES EN PRISON

Au niveau associatif :

- ASBL I.Care : projets ; newsletters (*Murs Murs*, n°6, automne 2018 + numéro automne 2022 et colloque du 19 novembre)
- Transgender Infopunt
- GENEPI BELGIQUE, « Genres et sexualités en prison », *La Brèche*, n°1, 2019

Organes de contrôle :

- Rapports n'adressent que très rarement la question

*Visibilité
croissante
mais encore
limitée
sur le
terrain*

Administration pénitentiaire :

- Formation : sensibilisation à la diversité
- Note et groupe de travail relatif aux personnes trans ; femmes?
- **Question non-prioritaire** vu l'état de crise

Extrait entretien direction :

Interpellé sur la question des vêtements genrés : « J'en sais rien , j'ai pas encore été assez au quartier femmes et vous dites que c'est très typé, **oui c'est très typé mais tout le monde s'en fout ça** euh fin (...) **c'est pas une question quoi** » ;

puis sur les personnes trans : « Oui euh c'est comme les enfants en prison c'est qu'il y en a tellement peu que, on y pense pas fin je trouve c'est hélas **trop anecdotique pour que ça ait un quelconque enjeu pénitentiaire** (...) ; franchement **ça résout des situations individuelles mais pendant ce temps-là euh le désastre continue** (...) »

Extrait entretien détenues :

sur la mixité : « c'est franchement pas la priorité, ici la priorité c'est les soins médicaux et la préparation de la sortie ! »